

## DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES

### Séance du 4 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre, à dix sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du Préau à Saint-André, en session ordinaire sous la présidence de M. Alexandre PUIGNAU.

### OBJET : PROGRAMMATION D'ENTRETIEN RÉGULIER DES COURS D'EAU DU TERRITOIRE TECH-ALBÈRES - 2024

#### Étaient présents avec droit de vote :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. ANTOINE CASANOVAS (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. HERVE CRIBEILLET (SUPPLEANT), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), M. JEAN-VICTOR HERETE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN JODAS (SUPPLEANT), Mme JOSELINE LAFON (SUPPLEANT), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. CLAUDE MARCELO (SUPPLEANT), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. DANIEL MEILLAT (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RESPAUT (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE), M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT),

#### Étaient représentés / ayant donné procuration :

Mme SANDRINE CAPEILLE (TITULAIRE) procuration à M. MARTI VILA PASOLA, M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE) procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU, M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE) procuration à M. ANTOINE CASANOVAS,

#### Autres présents :

M. XAVIER JUHEL (SUPPLEANT), M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT) et M. FRANCOIS-XAVIER HALLE (Réfèrent GEMAPI CCACVI),

#### Absents excusés :

M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. MARCEL COLL (TITULAIRE), Mme FABIENNE JEAN (TITULAIRE), M. VINCENT NETTI (TITULAIRE), M. DAVID PLANAS (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. HAROLD SOUILLER (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS VIRGILI (SUPPLEANT),

M. MARTI VILA PASOLA a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT,

2023/26

Réf. 04/12-09

Date de convocation : 21/11/2023

Nb de membres en exercice :	63
Présents :	40
Nb de suffrages exprimés :	43
VOTE :	
Pour :	43
Contre :	0
Abstentions :	0

## **OBJET : PROGRAMMATION D'ENTRETIEN RÉGULIER DES COURS D'EAU DU TERRITOIRE TECH-ALBÈRES - 2024**

Considérant les orientations et dispositions du SAGE Tech-Albères approuvé par arrêté préfectoral le 29/12/2017;  
Considérant la délibération n°2018/29 - ref 28/11-08 du 28/11/2018, approuvant le principe du déploiement d'une programmation annuelle d'entretien régulier des cours d'eau du territoire Tech-Albères à compter de 2019;  
Considérant enfin les dispositions du XIème Programme de l'Agence de l'eau en matière d'aide au financement de l'entretien des cours d'eau;  
Monsieur Alexandre PUIGNAU, Président, ayant présenté à l'Assemblée le projet de programmation de travaux d'entretien régulier des cours d'eau du territoire Tech-Albères pour l'année 2024, dont les crédits seront inscrits en fonctionnement au budget de l'exercice concerné pour un montant de 365 000 € TTC (Cf annexe technique jointe),

**Le Comité Syndical,  
à l'unanimité après avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le projet tant techniquement que financièrement ;
- **AUTORISE** le Président à déposer, auprès de l'Agence de l'Eau RM&C, une demande de subvention pour la partie éligible de la dite programmation (soit les travaux dont la fréquence est supérieure à 4 ans), selon le plan de financement ci-dessous :

<b>Dépense subventionnable</b>	<b>183 000.00 € TTC (dont 168000€ Travaux et 15 000€ maîtrise d'œuvre)</b>
<b>Agence de l'Eau RM&amp;C</b>	<b>30 % 54 900.00 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>70 % 128 100.00 €</b>

- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint-André, les jour, mois et an que dessus.

Pour expédition conforme,

**Le Président  
Alexandre PUIGNAU  
Maire de Les Cluses**

Le/La Secrétaire de séance :



## Programmation Entretien Régulier 2024

### Secteur Albères Côte Vermelle Illiberis

Cours d'eau	communes	limites aval	limites amont	linéaires (m)	Coût (€HT)	fréquence d'entretien	
Le Tanyan	Palau del Vidre	confluence tech	Passage à Gué des Gourgues	600,00	13 000,00	4 à 10 ans	*
La Massane et le correc d'en Benet	Argelès sur mer	confluence Abat	RD 914	5 484,00	15 000,00	1 à 3 ans	
L'Agulla d'en Salleres	Argelès sur mer	confluence avec la Massane	Mas Agafasopas	3 959,00	12 000,00	1 à 3 ans	
Le Riberal	St gènis des fontaines	confluence la vilelongue	pont traverse de vilelongue	2 170,00	8 000,00	4 à 10 ans	*
Le Mioussa	Saint André et Sorède	confluence avec la Riberette	La Coscolleda	1 940,00	7 000,00	1 à 3 ans	
La Riberette	Saint André	pont RD618	Château Fontès D11	1 800,00	11 000,00	1 à 3 ans	
La Noguéra	Argelès sur mer et Saint André	Gué chem Pas de l'arbe blanc	Château de Taxo	2 000,00	8 000,00	4 à 10 ans	*
L'Agulla Capdal	Argelès sur mer	confluence avec la Massane	Confluence avec les Conques	1 000,00	5 000,00	1 à 3 ans	
L'Abat	Argelès sur mer	confluence avec la Massane	Camping les Mimosas	1 860,00	6 000,00	1 à 3 ans	
Ruisseau du Mas Perillot	Argelès sur mer	Le port	RD 914	1 351,00	4 000,00	1 à 3 ans	
Le Vall Maria	Argelès sur mer	La Mer	RD 914	2 200,00	9 000,00	1 à 3 ans	
Le Doui	Collioure	cuvelage béton	RD 914	2 230,00	8 000,00	1 à 3 ans	
Coma Xeric	Collioure	cuvelage béton	amont urbanisation	980,00	4 000,00	1 à 3 ans	
Val Pinta	Port Vendres	tunnel	amont piste DFCI	1 050,00	4 000,00	1 à 3 ans	
La Baillaury	Banyuls sur mer	confluence Vinyès	Mas Vallauria	1 800,00	10 000,00	4 à 10 ans	*
Le Cosprons	port vendres	Pont SNCF	Ruines La Baneta	2 500,00	8 000,00	4 à 10 ans	*
La Riberette	Sorède	rue du passage à gué	port Av de la vallée Heureuse	4 000,00	13 000,00	4 à 10 ans	*
Le Vilelongue	Vilelongue dels Monts	STEP	Mas d'en Pépet	2 500,00	8 000,00	4 à 10 ans	*
<b>Totaux</b>				<b>38 824,00</b>	<b>153 000,00</b>		

### Secteur Aspres Vallespir

La Basse	Brouilla	confluence avec le Tech	passage à gué Ludovic Massé	1 780,00	8 000,00	1 à 3 ans	
La Valmanya	Le Boulou	gué aval ancienne RN9	gué Mas d'en Noel	3 300,00	14 000,00	4 à 10 ans	*
Les Tins	Céret	confluence avec le Tech	RD13f	1 850,00	8 000,00	1 à 3 ans	
Les Fontanilles	Maureillas las Illas	confluence Maureillas	amont Mas Quinta	1 000,00	8 000,00		*
Le Maureillas	Maureillas las Illas	confluence Rome	Pont RD 618	1 900,00	7 000,00	4 à 10 ans	*
Le Tech	Céret	ancien passage à gué	station de pompage	700,00	8 000,00	1 à 3 ans	
Ruisseau de Calça roitg	Maureillas las Illas	pont camping le Congo	Aval mas Calça roitg	2 350,00	10 000,00	4 à 10 ans	*
Nogarède (mas d'en Clac)	Céret	Amont pont	Aval Pont	250,00	3 000,00	4 à 10 ans	*
Canavera	Tresserre et Le Boulou	Amont pont déviation	aval RD900	900,00	6 000,00		*
<b>Totaux</b>				<b>14 930,00</b>	<b>70 000,00</b>		

### Secteur Haut Vallespir

Le Tech	Amélie les bains Palalda	Prise d'eau canal	Pont Casino	450,00	8 000,00	1 à 3 ans	
Le Riuferrer	Arles sur Tech	confluence avec le Tech	amont passerelle camping	620,00	8 000,00	1 à 3 ans	
correc de la Barde	Arles sur Tech	confluence avec le Tech	dernière maison	332,00	3 000,00	1 à 3 ans	
Ravin del Calciner	Arles sur Tech	confluence avec le Tech	maison de retraite	874,00	3 000,00	1 à 3 ans	
Correc de la serra	Arles sur Tech	confluence avec le Tech	amont Can tuja	411,00	4 000,00	1 à 3 ans	
Le Lamanère	Lamanère	vieux Pont	lieu dit Terre Roig	763,00	5 000,00	1 à 3 ans	
Le Bonabosc	Arles sur Tech	confluence avec le Tech	Mas Bonabosc	940,00	6 000,00	1 à 3 ans	
Le Tech	Le Tech	STEP	microcentrale	760,00	8 000,00	1 à 3 ans	
Le Tech	Prats de Mollo La Preste	pont camping St Martin	Maison de retraite	2 280,00	7 000,00	1 à 3 ans	
La Coumelade	Le Tech	Gué Mas Casa d'Amunt	pont RD Bénat	2 225,00	10 000,00		*
Le Gargamos	Arles sur Tech	amont pont route communale	aval pont route communale	700,00	6 000,00		*
Le Fou (de Maniques)	Le Tech et Montferrer	Mas Nadaf	amont RD44	1 800,00	10 000,00		*
Le Castell (can pelat)	serralongue	aval can pelat	amont can Pelat	800,00	4 000,00		*
La Figuera	Prats de Mollo La Preste	aval RD 74	amont RD74	760,00	5 000,00		*
L'Agrefull	Prats de Mollo La Preste	confluence avec le Tech	amont RD 115a	700,00	5 000,00		*
Le Canidell	Prats de Mollo La Preste	confluence avec le Tech	amont RD 115	1 800,00	14 000,00		*
<b>Totaux</b>				<b>16 215,00</b>	<b>106 000,00</b>		

149 000 €	lot 3 travaux manuels à faible technicité réservés à l'insertion	linéaires (m)	Coût (€HT)
124 000 €	lot 2 travaux majoritairement manuels à forte technicité réservés aux entreprises spécialisées	<b>69 069,00</b>	<b>329 000,00</b>
56 000 €	lot 1 travaux majoritairement mécanisés réservés aux entreprises spécialisées		Coût (€TTC)
			<b>365 000,00</b>

TOTAL Général

Total 43 chantiers

\* Travaux éligibles HT aide AERMC =

168 000,00